

CES FRANÇAIS DONT MONACO NE VEUT PLUS

INSTALLÉS EN PRINCIPAUTÉ DEPUIS DES GÉNÉRATIONS, LES « ENFANTS DU PAYS » ONT FAIT VIVRE LE ROCHER. Désormais inutile aux promoteurs, cette classe moyenne est peu à peu mise à la porte.

PAR ANASTASIA SVOBODA



Pris en otages Sylvie Ciantelli et sa famille vivent dans un immeuble vidé depuis deux ans. Expulsés, ils attendent leur logement. En vain...

Pendant le grand prix, j'aurais dû louer les chambres ! » Sylvie Ciantelli garde son sens de l'humour. Pourtant, alors que le monde (presque) entier se réjouit du mariage du prince Albert II, son humeur n'est pas à la fête. Depuis près de deux ans, Sylvie et son mari Steve vivent avec leurs trois filles dans un immeuble entièrement vide de La Condamine, près du port de Monaco. Dans ce « village » aux habitations ocre à taille humaine, la plupart des locataires ont été expulsés. Le propriétaire a été le dernier à vendre leur logement à un promoteur bien connu de la principauté : la société Pastor (lire encadré). Mi-janvier, ils ont reçu une lettre les informant que leur bail ne serait pas renouvelé. L'immeuble va être détruit pour laisser place à un « domaine », des « HLM » de luxe réservés aux Monégasques. Eux n'y vivront jamais. Car la famille Ciantelli a beau résider à Monaco depuis 1856, ils n'en ont pas la nationalité. Ils sont Enfants du pays. Cette communauté, sans définition légale, englobe tous les étrangers nés à Monaco ou qui y vivent depuis plus de quarante ans. Les Français en constituent la majeure partie, suivis des Italiens. Leur seul avantage ? Avoir accès à des loyers réduits dans des immeubles anciens. Les Ciantelli paient 900 euros pour 60 mètres carrés. Sans cela, impossible de (sur)vivre dans un État où le mètre carré se paie 46 000 euros en moyenne. « Monaco, ce n'est pas que les paillettes ! s'insurge Sylvie. Quand nous partons en mobile home immatriculé ici, les vacanciers nous prennent pour des extraterrestres. Qu'est-ce que des personnes qui vivent sur le Rocher viendraient faire dans un camping ? Mais il y a des gens ordinaires, à Monaco ! » Sylvie est mère au foyer, son mari électricien. Une classe moyenne garante de la mixité sociale au pays des milliardaires, mais qui est peu à peu contrainte à l'exode.

Selon la loi 1235, la seule qui protège les Enfants du pays, le nouveau propriétaire a l'obligation de reloger

les Ciantelli aux mêmes conditions. À ce jour, ils n'ont reçu aucune proposition et devront partir le 31 août. « Nous attendons sans savoir de quoi l'avenir sera fait, en subissant des pressions pour nous pousser à partir », raconte Sylvie en feuilletant l'énorme dossier orange qui retrace leur cas. La cage d'escalier tombe en ruine, les autres appartements ont été forcés. Sans chauffage, la moisissure envahit les placards. Une grue a été installée à 3 mètres de

leur porte. « Nous venons de découvrir que le permis de destruction n'avait pas encore été accepté, conduit Sylvie. Nous sommes expulsés en toute illégalité. » Ils ne sont pas les seuls à subir les intimidations. Discrètement, on pousse dehors ceux qui n'ont pas les moyens de vivre ni d'apporter des capitaux sur le Rocher. Ouvriers, artisans, professeurs, commerçants : ils ont construit la ville et fait tourner son économie. Désormais, elle n'a plus besoin d'eux. « Ils ont commencé à détruire l'immeuble de ma mère à coups de